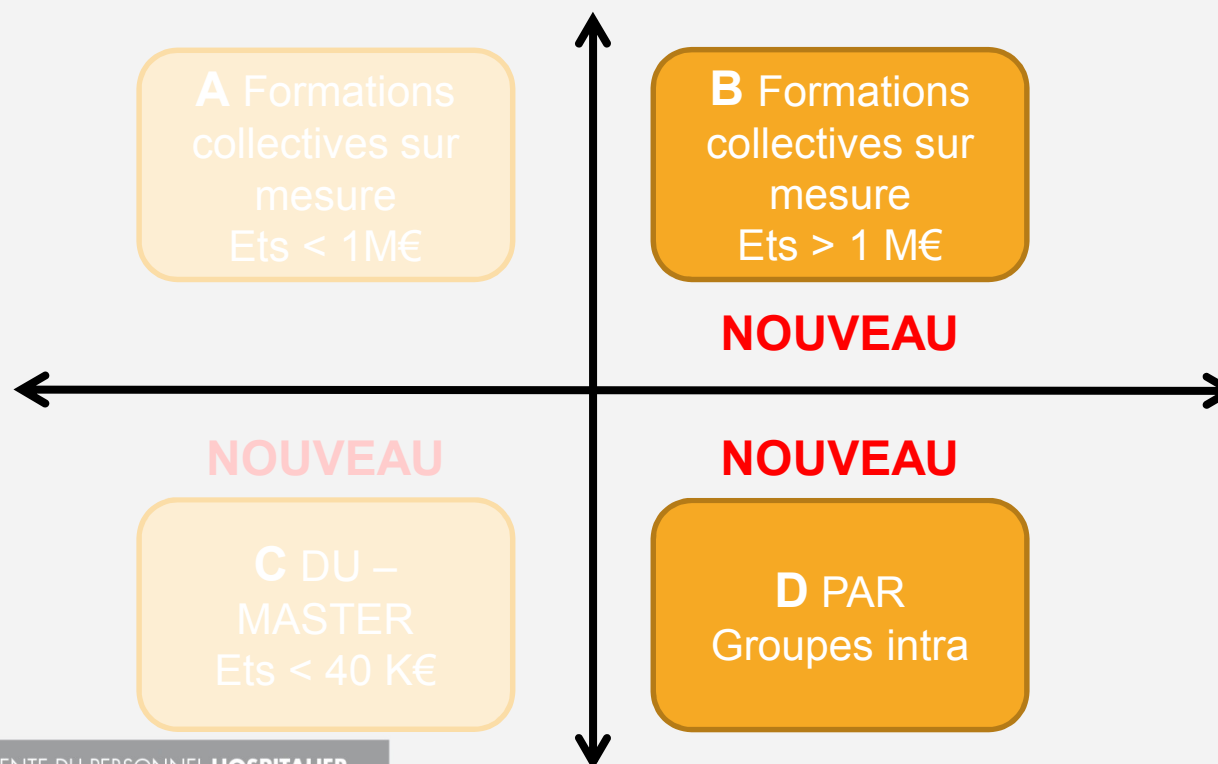


APPEL A PROJET – EXPERIMENTATION 2016

Votre cotisation 2,1% est supérieure à 1 millions d'€.

L'ANFH RHONE décide d'expérimenter en 2016 trois nouvelles catégories d'appels à projet.

Pour toute question sur l'articulation de ces dispositifs, contacter Lydia Rivat – 04 72 82 13 24



B- FORMATIONS COLLECTIVES SUR MESURE ETS>1M€

DOSSIERS ÉLIGIBLES	Formations collectives intra Plusieurs dossiers / ets / an
ETABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES	Ets > 1 000 000 € de cotisation
PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DE L'ANFH	• 100% des frais pédagogiques • dans la limite d'un plafond par établissement = 1% de la cotisation 2,1 • Frais de traitement et de déplacements éventuels à la charge de l'établissement sur le plan de formation
PÉRIODE DE DÉPÔT ET EXAMEN DES DOSSIERS POUR LES FORMATIONS 2016	• Dépôt des dossiers au plus tard le 20 juin 2016 • Examen des dossiers par le CRG du 5 juillet 2016
CRITÈRES	• Respect des règles d'imputabilité • Utilisation de l'enveloppe plan de formation • Caractère novateur du projet pour l'établissement demandeur • Mise en concurrence obligatoire

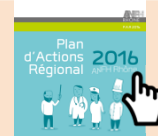
Vos contacts ANFH :

Référent pédagogique : Lydia Rivat : 04-72-82-13-24 / l.rivat@anfh.fr

Référent financier : Anaëlle Pirotais : 04-72-82-13-25 / a.pirotais@anfh.fr

Pour retirer un dossier,
contacter le référent
pédagogique

D- GROUPES INTRA SUR PLAN D'ACTIONS REGIONAL

DOSSIERS ÉLIGIBLES	Formations inscrites dans le plan d'actions régionales	
ETABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES	Tout établissement adhérent au titre du plan de formation	
PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DE L'ANFH	- Frais pédagogiques - Frais de traitement et de déplacements éventuels à la charge de l'établissement sur le plan de formation Le montant et le nombre de groupes prix en charge sera fonction des demandes.	
PÉRIODE DE DÉPÔT ET EXAMEN DES DOSSIERS POUR LES FORMATIONS 2016	- Dépôt des dossiers au plus tard le 20 juin 2016 - Examen des dossiers par le CRG du 5 juillet 2016	
CRITÈRES	- Respect des règles d'imputabilité - Utilisation de l'enveloppe plan de formation	

Vos contacts ANFH :

Référent pédagogique : Lydia Rivat : 04-72-82-13-24 / l.rivat@anhf.fr

Référent financier : Sandrine Bancelin Meunier : 04-72-82-13-22 / s.meunier@anhf.fr

Pour une demande de financement, compléter le formulaire :

<http://goo.gl/forms/maJNily5nN>